Armel Job

Le Conseiller du roi

D O S S I E R
P É D A G O G I Q U E

ESPACE NORD

ARCHIVES & MUSEE DE LA LITTERATURE

Pour s'assurer de la qualité du dossier, tant au niveau du contenu que de la langue, chaque texte est relu par des professionnels de l'enseignement qui sont, par ailleurs, membres du comité éditorial Espace Nord : Françoise Chatelain, Rossano Rosi, Valériane Wiot. Ces derniers vérifient aussi sa conformité à l'approche par compétences en vigueur dans les écoles francophones de Belgique.

Le dossier est richement illustré de documents iconographiques soigneusement choisis en collaboration avec Laurence Boudart, directrice adjointe des Archives & Musée de la Littérature.
Ces images sont téléchargeables sur la page dédiée du site **www.espacenord.com**.
Elles sont soumises à des droits d'auteur ; leur usage en dehors du cadre privé engage la seule responsabilité de l'utilisateur.

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

© 2015 Communauté française de Belgique

Illustration de couverture : © Rohit Seth – Fotolia.com
Mise en page : Charlotte Heymans

Armel Job

Le Conseiller du roi

(roman, n° 303, 2012)

DOSSIER
PÉDAGOGIQUE

réalisé par Charlotte Van Asbroeck

ESPACE NORD
ARCHIVES & MUSEE DE LA LITTERATURE

Table des matières

1. L'auteur 5

2. Le résumé du livre 6

2.1. L'intrigue 6

2.2. Les différents personnages 6

- Henry Gansberg Van der Noot : le conseiller 6
- Aline : la maîtresse du conseiller 6
- Martha : la femme du conseiller 7
- Jeannette : la réceptionniste 7
- Grosjean : le père d'Aline et de Roger, le garde-chasse 7
- Julien : le jardinier 7
- Rosa : la gouvernante 7
- Marianne : la fille de Nicole 7
- Lambert Renard : le commis d'imprimerie 7
- Césarine : la sage femme 7
- Liliane Baels : le personnage historique 7

3. L'analyse 8

3.1. La vie quotidienne 8

3.2. L'histoire 9

3.3. La Belgique 10

3.4. L'amour 10

3.5. L'humour 11

4. Les séquence de cours 11

- Atelier 1 11
- Atelier 2 12
- Atelier 3 14
- Atelier 4 15

5. La documentation 16

5.1. Au sujet d'Armel Job 16

5.2. Au sujet de la Question royale 16

6. Annexes 17

1. L'auteur

Portrait de Job par Carton (2002) © Doc. AML

Armel Job est un auteur belge contemporain. Né le 24 juin 1948 à Heyd au sud de Liège, il passe toute sa vie à la campagne, ce qui marquera son écriture.

Après des études secondaires, Armel ira au Petit Séminaire de Bastogne où il poursuivra des études classiques dans un cadre catholique. Au cours de ces années déjà, Armel s'intéresse à la culture : piano, théâtre, lecture, etc.

Il termine ensuite quatre ans de philologie classique à Liège et est engagé comme professeur de latin et de grec au Séminaire de Bastogne. Après 23 ans d'enseignement, il devient, en 1993, le directeur de cet établissement belge réputé.

En 2010, il décide de se consacrer entièrement à son métier d'écrivain et quitte l'enseignement. Il vit aujourd'hui dans la campagne belge avec sa femme et leurs trois filles.

En 1995, alors qu'il est encore directeur, il publie son premier roman *La Reine des Spagnes* aux éditions L'Harmattan. Avec *La Femme manquée*, en 2000, aux éditions Robert Laffont, il fait son entrée sur la grande scène et gagne pas moins de trois prix littéraires. Il publiera ensuite 15 romans et recevra de nombreux prix.

Son dernier roman, *Dans la gueule de la bête*, est paru en 2014 chez Robert Laffont.

2. Le résumé du livre

2.1. L'intrigue

Le conseiller du roi, Henry Gansberg Van der Noot, se tord la cheville durant une partie de chasse. Son infirmière sera Aline, celle qui par la suite deviendra sa maîtresse et portera son enfant.

Ainsi commence l'histoire que nous raconte Armel Job : celle du conseiller du roi mise en parallèle avec celle du roi lui-même.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, se pose la question du retour du roi Léopold III en Belgique. En effet, son mariage avec la roturière Liliane Baels déplaît au peuple. Henry est là pour l'aider à gérer la situation. Pour cela, il travaille à Bruxelles où vivent sa femme et ses enfants. Lui, la majeure partie de son temps, vit à Barzée dans les Ardennes. C'est là qu'il reçoit en secret des personnages importants et là aussi qu'il vit son histoire d'amour avec Aline.

Une histoire d'amour entachée par des insultes à l'encontre de sa maîtresse, fille du village qui sort de sa condition en fréquentant un homme de haut rang. Fâché et blessé, le conseiller cherchera le responsable de ces insultes. De là s'ensuivront la mort d'un homme, Lambert, une enquête menée par plusieurs personnages, de nombreux secrets et de nombreuses révélations.

Au fil de l'histoire, les personnages révèlent au lecteur et à leurs pairs toute une série de secrets. En voici quelques-uns.

Premièrement, le conseiller a tué Lambert alors qu'il traversait sa propriété. Son corps a été transporté dans les bois par Grosjean, le père d'Aline, et Julien. Rosa, la gouvernante, se doute de quelque chose. Ses soupçons en amèneront d'autres ainsi que certaines vérités.

Deuxièmement, le fils d'Aline est en réalité celui de Lambert dont elle était amoureuse. Il est l'auteur des mots d'insultes, fâché qu'Aline lui préfère le conseiller. Il n'est donc pas anti-léopoldiste comme le pensait le conseiller.

Enfin, l'histoire se termine par deux morts : celle du conseiller et celle du député Lahaut. Le conseiller, lors d'une partie de chasse, est abattu. La mort semble accidentelle aux yeux des personnages, mais le lecteur attentif aura compris que le procureur, le général et le sénateur auront préféré se débarrasser discrètement de ce témoin gênant qui refusait leur plan. Plan dont la mort de Lahaut faisait partie : celle-ci devait en effet créer le trouble nécessaire au retour du roi Léopold sur le trône. Cependant, malgré cet assassinat, « tout est calme. [...] Rien ne bouge » (p. 288).

2.2. Les différents personnages

Si le conseiller, Henry, est le personnage principal du roman d'Armel Job, de nombreux autres personnages gravitent autour de lui et font avancer l'histoire.

- Henry Gansberg Van der Noot : le conseiller

Rik (comme l'appelle Aline) a étudié l'histoire à Aix-la-Chapelle (p. 16). Il est décrit par sa maîtresse comme étant mélancolique et mauvais chasseur (p. 26). Celle-ci dira également de lui que, physiquement, il ressemble à un taureau (p. 22).

- Aline : la maîtresse du conseiller

Elle commence des études pour être infirmière, mais, enceinte, elle s'installe chez Henry. Sa tâche sera alors de mettre par écrit le travail du conseiller et les comptes rendus de ses réunions. Elle accouche d'un garçon (p. 121), Harold, qui s'avère être le fils de Lambert et non d'Henry.

- Martha : la femme du conseiller

Elle vit à Bruxelles alors que lui vit à Barzée, dans les Ardennes belges. Ce n'est qu'à la fin de l'histoire qu'elle apprend l'existence de la maîtresse de son mari. Elle la rencontre à Barzée, toutes les deux sont d'accord sur l'intérêt qu'avait Henry à taire le meurtre de Lambert.

- Jeannette : la réceptionniste

Curieuse, elle écoute certaines conversations téléphoniques, et connaît le numéro de tous les villageois.

- Grosjean : le père d'Aline et de Roger, le garde-chasse

Aidé par Julien, il déplace le corps de Lambert jusqu'à la forêt pour innocenter le conseiller. L'autre raison de ce geste est qu'il veut éviter la déception des parents de Lambert apprenant que leur fils était anti-léopoldiste comme il le croyait alors.

- Julien : le jardinier

Ancien prisonnier de guerre, il fait partie de la confrérie des irréfutables (p. 77). Il est connu pour être taiseux.

- Rosa : la gouvernante

Femme de Julien, elle a un fils décédé, Martin.

- Marianne : la fille de Nicole

Elle travaille dans le café tenu par sa mère. Elle est amoureuse de Lambert. C'est une jolie jeune fille de 19 ans.

- Lambert Renard : le commis d'imprimerie

Il est amoureux d'Aline, a une relation avec elle, l'insulte quand elle lui préfère Henry. Il signe ses insultes avec un renard mort devant la propriété pour qu'elle le reconnaisse. Il participe à la manifestation contre le roi bien qu'apparemment il soit plus là par hasard. Il revient de là blessé par un groupe de femmes. En voulant déposer un mot pour Aline sur la balançoire du conseiller, celui-ci l'aperçoit, l'attrape par le manteau, et le fait tomber. Cette chute causera sa mort.

- Césarine : la sage femme

Elle s'occupe aussi des morts : « Elle ouvre et ferme les parenthèses de la vie » (p. 119).

- Liliane Baels : le personnage historique

Elle est la seconde femme du roi Léopold III. Bien que le lecteur ne sache rien d'elle et qu'elle ne prenne jamais la parole dans le roman, Liliane est un personnage important puisque c'est son mariage avec le roi qui causera la Question royale dont on parle dans le roman. Armel Job l'utilise également pour expliquer la situation d'incompréhension et de rejet que vit Aline. En effet, tout au long du roman, des parallèles sont tissés entre les deux femmes. Tout d'abord, toutes deux « volent » l'homme d'une autre : Liliane vole le roi à Astrid, reine très populaire, morte dans un

accident de voiture ; tandis qu'Aline profite de la séparation du conseiller et de sa femme Martha. De plus, ces deux femmes accèdent à un rang qui n'est pas le leur (p. 54). Enfin, même physiquement, une ressemblance semble se dessiner entre elles. « Aline va ressembler à Liliane » (p. 48).

3. L'analyse

3.1. La vie quotidienne

La vie quotidienne est très présente les romans d'Armel Job. Il décrit avec précision la manière de vivre, les occupations, les préoccupations de ses personnages. Cela permet au lecteur de s'approprier les événements et de donner de la contenance et du vécu aux personnages qui habitent ses histoires. Comme il le dit lui-même dans un entretien : « Ce qui m'intéresse, c'est de raconter quelque chose à travers quoi on sente la vie, la vie tout court[1]. »

Dans *Le Conseiller du roi*, le lecteur découvre le quotidien des différents personnages ; du conseiller de haut rang aux domestiques. Ces précisions sur la vie quotidienne permettent au lecteur de se représenter la vie en Belgique durant les années 1949-1950. Pour téléphoner il fallait attendre que la téléphoniste arrive au central et donner « quelques coups de manivelle » (p. 10). Nous apprenons également, entre autres choses, les préférences alimentaires[2] et esthétiques[3] des personnages ainsi que leurs occupations, telles la chasse[4] et les vacances à Ostende[5].

[1] « Entretien avec Francis Matthys », in *La Libre Belgique* 17 octobre 2007 (disponible sur : www.lalibre.be/culture/livres/armel-job-raconteur-d-histoires-51b895d5e4b0de6db9b0aa19, page consultée le 20 janvier 2015).

[2] « Les écrevisses de Barzée ne supportent que le vin de Moselle. C'est très léger. Le riesling s'aborde avec le Kabinett, qui ouvre la voie au Spätlese, plus liquoreux, lequel n'est pourtant rien à côté de l'Auslese, n'est-ce pas ? » (p. 32).

[3] « Fini les queue-de-cheval. Des cheveux plus courts, bien lisses, autour du visage, avec une raie sur le côté. Comme Rita Hayworth, a-t-elle précisé. La mode est plutôt à la permanente, mais les cheveux lisses ne sont pas pour déplaire au conseiller » (p. 48).

[4] « Chaque année, les chasses de sa propriété ardennaise de Rochebeau sont plus fastueuses. Il en est à quatre battues annuelles, sans compter, chaque semaine, des petites parties au lapin, des affûts au gibier d'eau » (p. 23).

[5] « La plage est parsemée de toiles multicolores dressées en paravents contre le large. La mode, cette année, est aux rayures horizontales vertes et blanches. Derrière, sur des transatlantiques, on se repose en famille [...] » (p. 163).

Aménagement du bureau de S.M. Léopold III, par Henry Van de Velde,
(s.n., s.d.) © Doc. AML

3.2. L'histoire

La fin de la Deuxième Guerre mondiale et la Question royale qui l'a suivie servent de trame de fond à ce roman. Bien que le lecteur y (re)découvre une partie de l'histoire de la Belgique, ce qui intéresse Armel Job est bien davantage l'histoire que l'Histoire : « En écrivant *Le Conseiller du roi*, [il] ne poursuivai[t] aucun but historique[6]. »

Comme pour ses autres romans, l'auteur s'appuye sur une documentation importante.

Dans le roman, plusieurs faits historiques précis sont évoqués ou décrits.

Ainsi, au début de la guerre, le roi belge Léopold III « ne voulut pas suivre le gouvernement en exil. Il fit à l'armée allemande le cadeau empoisonné de sa reddition, puis de sa réclusion au château de Laeken. Prisonnier encombrant, muet, adulé de son peuple » (pp. 18-19). L'auteur parle également de l'amour du peuple pour son roi qui était « grand, beau, intelligent. En 1940, quand il a commencé à la fréquenter, il était, en outre, adulé par le peuple. Il avait épargné aux troupes un inutile carnage, il n'avait pas suivi le gouvernement de la nation. On le photographiait derrière les grilles du château de Laeken qui semblaient désormais des barreaux » (p. 36).

Mais, à un moment, la vie du roi va basculer : « La défaite, la trahison des ministres, les insultes imbéciles de Paul Reynaud, l'Occupation : coups trop durs pour un homme que le destin avait

[6] « Entretien avec Francis Matthys », *op. cit*.

envoyé au tapis. En 34, son père, le roi Albert, avait dévissé dans une varappe solitaire, le portant au pouvoir, trop tôt ; l'année suivante, sa voiture (il aime les voitures rapides, les sports dangereux, lui aussi) lui avait échappé (tout lui échappe). Du ravin, on avait retiré la belle Suédoise, la reine, la mère de ses enfants : sans vie, plus blanche que jamais » (p. 37). « À la fin de 1941, Léopold épousait en privé Liliane Baels, une erreur politique d'une beauté fascinante » (p. 37). Et comme l'explique Armel Job, le peuple ne voulait pas de Liliane comme reine – tout comme certains ne veulent pas d'Aline auprès du conseiller. « Il refusait cette petite bourgeoise que le roi avait promue princesse. Le peuple jouait dans une tragédie, pas dans une opérette. Le peuple donnait à entendre qu'il était resté chaste pendant l'occupation, comme un bon peuple vaincu mais digne : il ne se reconnaissait pas dans ce roi qui avait forniqué avant l'heure. C'était aussi simple que ça et toutes les manœuvres politiques n'y changeraient rien » (p. 39).

Face à ce mécontentement du peuple, une consultation populaire sur le retour du roi est organisée le 12 mars 1950. Les résultats arrivent, et « c'est gagné, le roi est rappelé avec une majorité de 57 % » (p. 36).

Cependant, ces résultats – très différents selon les régions du pays – ne convainquent pas tout le monde, en ce compris notre conseiller qui reste perplexe et qui s'interroge sur la suite à donner à cette affaire. Le peuple, lui, se révolte : « Maintenant le mois de juillet se termine. Dans les villes wallonnes, il a été terrible : grèves, manifestations, émeutes contre le retour désormais assuré du roi » (p. 73). C'est d'ailleurs lors d'une de ces manifestations, qu'un des personnages du roman, Lambert, sera blessé.

Finalement, Léopold III décide de se retirer au profit de son fils, Baudouin. Et un an plus tard, « il abdiquera définitivement » (p. 213). Cette décision ne plaît pas à tout le monde et certains – le sénateur, le général et le procureur dans le roman – essayeront de remettre Léopold sur le trône en semant la zizanie lors du règne de Baudouin. C'est dans ce but – sous la plume d'Armel Job en tout cas – que le député Lahaut sera assassiné devant chez lui. C'est suite à cette affaire également que mourra le conseiller, qui en savait trop et s'était opposé aux manières de faire des trois acolytes.

3.3. La Belgique

Tout le roman se déroule en Belgique : à Barzée, à Bruxelles et à Ostende principalement.

Le lecteur aimera reconnaître des noms de lieux et ainsi se représenter les déplacements des personnages.

La Belgique est également présente sur le plan historique puisque, comme développé au point précédent, c'est son Histoire qui sert de prétexte à celle d'Armel Job. L'auteur semble même se plaire à dresser le portrait d'une Belgique résolument contemporaine. L'actualité semble en effet nous faire de l'œil lorsque le conseiller dira : « La politique c'est précisément d'éviter le champ de bataille. Nous avons obtenu un compromis. Ce pays tout entier est l'incarnation même du compromis » (p. 213). Ou encore lorsque le sénateur assénera au conseiller : « Combien de gouvernements entre les deux guerres ? À peine sorti d'une crise, on s'embourbe dans la suivante. Il faut que ça cesse, Gansberg » (p. 214).

3.4. L'amour

L'amour est un autre thème cher à Armel Job. Il parle, en effet, de l'amour au sein du mariage – arrangé ou non – dans *Loin des mosquées*, de l'amour familial dans *Tu ne jugeras point*.

Dans le roman qui nous concerne, il aborde principalement l'amour charnel. Celui-ci est officiel

mais passé – du couple Henry/Martha ne reste que le titre de mariage et leurs enfants[7] ; il est également adultère et passionné comme celui d'Henry et de sa maîtresse Aline[8]. Ce dernier se révélera en réalité à sens unique, Aline aimant en secret le jeune Lambert, le père de son enfant. L'amour de Rosa et Julien, quant à lui, est de ceux que rien ne perturbe, tant il a vécu au fil de nombreuses années. Ce couple est « paisible comme un couple de corneilles entre les sillons d'un labour » (p. 16). Le conseiller se demandera à son sujet : « Comment est-ce qu'ils s'arrangent, ça ne leur fait rien de voir morte à jamais leur part d'amour, de passion, de souffrance même ? » (p. 17) Il y a, enfin, l'amour inaccompli que Marianne porte à Lambert qui, lui, aime Aline[9].

L'amour paternel est également évoqué lorsque, dans un moment de complicité avec son père, le jeune Harold semble, d'un regard, conseiller à Henry de ne pas révéler la vérité au sujet du meurtre de Lambert[10]. Cet amour, inattendu, relève presque du divin.

3.5. L'humour

L'humour n'est pas à proprement parler un thème, mais plutôt un traitement. En effet, la plume subtile d'Armel Job ne cesse de nous émerveiller grâce à divers métaphores ou jeux de mots qui font inévitablement sourire le lecteur attentif. Il dira par exemple, de Léon – un photographe – qu'il est « adepte de l'instantané en photo comme ailleurs » (p. 127). Ou encore d'un radiologue qu'« il commença à rayonner. C'est bien le moins pour un radiologue ! » (p. 254)

Il se moque également, gentiment, de ses personnages, en les mettant dans des situations cocasses qui, à nouveau, prêtent à sourire. Il fait, par exemple, de l'homme que draguait Martha, un homosexuel lorsqu'il nous montre – à elle comme au lecteur – qu'« il march[ait] épaule contre épaule en compagnie d'un beau garçon qui occup[ait] tous ses regards » (p. 177).

4. Les séquence de cours

- Atelier 1

Mise en situation
visionner l'entretien d'Armel Job avec Jean-Pierre Verheggen[11] en classe avec les élèves.

Consignes
– prendre des notes durant le visionnage de l'entretien

– répondre de manière individuelle au questionnaire suivant, en s'aidant des notes prises précédemment :

[7] « Leur amour avait duré dix ans : 1930-1940. La guerre les divertit un peu de leur propre débâcle » (p. 18).
[8] « Légère confusion à ranger parmi les effets secondaires de sa passion pour Aline, cela va sans dire » (p. 39).
[9] « Lambert ne vient pas pour Marianne. Il ne la voit pas plus que si elle était transparente. Elle, en revanche, le lorgnerait que ce ne serait pas pour étonner les piliers des l'établissement. Quand elle lui sert sa gueuze Bellevue, elle chavire du corselet sous son nez d'une manière on ne peut plus explicite. Mais le dadais écarte la tête pour éviter la collision dont rêve le reste du café » (p. 72).
[10] « Une émotion ineffable s'ajoute au soulagement du conseiller et aux effluves du whisky. Pas un instant, il ne songe qu'il contemple simplement son fils. Ce regard venu du fond des âges, infiniment neuf, infiniment ancien, qui le dévore sans arrière-pensée, dans un total abandon, le conseiller n'oserait le penser, mais c'est bien sûr le regard de Dieu lui-même » (p. 246).
[11] *Littérature au présent. Cinquante et un* (coffret et DVD), Bruxelles, La Maison d'à côté, 2004.

1. Quel(s) lien(s) existe-t-il entre l'œuvre d'Armel Job et la tragédie de Sophocle *Œdipe Roi ?*
2. Où se déroulent généralement les histoires d'Armel Job ? Que dit-il au sujet de ce choix ?
3. Quels sont les trois éléments qui reviennent régulièrement dans les romans d'Armel Job ?
4. Que dit l'auteur au sujet de la religion ?

- Atelier 2

Consignes
– répondre de manière individuelle au test suivant sur l'histoire de la Belgique[12] :

1. Qui régnait sur la Belgique avant la révolution de 1830 ?

O les Hollandais

O les Autrichiens

O les Espagnols

2. Notre fête nationale est fixée le 21 juillet. Pourquoi ?

O c'est ce jour de 1830 que la représentation de la *Muette de Portici*, à Bruxelles, au Théâtre de la Monnaie, déclenche l'insurrection belge contre le gouvernement de Guillaume I^er^

O c'est ce jour de 1830 que le Congrès national a proclamé l'indépendance du peuple belge

O c'est le jour de 1831 où Léopold I^er^ a prêté serment

3. Le Congo a été une colonie de la Belgique. Avant, ce pays a été...

O la propriété de Léopold II

O la propriété privée de la Société générale de Belgique

O un territoire sous mandat de la Société des Nations

4. Qui a écrit « Il n'y a pas de Belges » dans une célèbre lettre au roi ?

O le député socialiste Jules Destrée, au début de Mouvement wallon

O François Perin, lorsqu'il était président du Rassemblement wallon

O Hugo Schiltz, quand il était président de la Volksunie

5. Quel souverain est le protagoniste de ce qu'on appelle communément la Question royale ?

O Léopold II, quand il meurt sans descendance mâle en vie

O Léopold III, dont l'attitude pendant la Seconde Guerre mondiale est critiquée et qui sera finalement pressé d'abdiquer en faveur de son fils Baudouin en 1951

O Baudouin I^er^ qui refuse de signer la loi dépénalisant partiellement l'avortement et est déclaré dans l'impossibilité de régner pendant quelques heures en 1990

[12] KLEIN D., « Qu'a-t-on fait de l'Histoire de Belgique ? », *Le Vif L'Express*, le 4 mars 2005, p. 59.

6. Le nom du syndicaliste André Renard est associé...

O au pacte scolaire de 1958

O aux grandes grèves de 1960-1961

O à la formation du POB (Parti ouvrier belge) en 1885

7. Depuis 1995, la Belgique compte...

O 9 provinces

O 10 provinces

O 12 provinces

– lire en classe l'article « 7/10 en Histoire » du *Vif L'Express*[13].

7/10 en Histoire

monarchie décrochent généralement les meilleurs scores.

Ainsi, le Congo belge reste particulièrement cher au cœur des répondants (*question 3*). Quelque 8 internautes sur 10 (score de 78,4 %) n'ont pas oublié qu'il a d'abord été une propriété privée du roi Léopold II. Même près de 7 jeunes adultes de moins de 35 ans sur 10 le savent.

«Sire, il n'y a pas de Belges»: la lettre de Jules Destrée au roi (*question 4*) est un épisode moins connu (57 % de réponses correctes). Mais, surprise, les Flamands (57,3 %) sont légèrement plus nombreux à se souvenir du député de Charleroi que les francophones (55,7 %). L'âge est toutefois déterminant: seuls 4 répondants sur 10 de moins de 35 ans connaissent cette figure emblématique du Mouvement wallon, pour près de 8 sur 10 chez les plus de 65 ans. Pas intéressés par nos querelles communautaires, les jeunes?

La Question royale est, quant à elle, la tranche d'histoire qui a le plus marqué nos internautes: près de 9 sur 10 s'en souviennent (87,4 % de réponses correctes). Le souvenir de l'abdication de Léopold III est encore plus vif en Belgique francophone (88,9 %). Chez les moins de 18 ans, près de la moitié optent quand même pour la bonne réponse. Mais il y en a aussi un tiers pour confondre la Question royale et le refus de Baudouin de signer la loi dépénalisant partiellement l'avortement.

Assez logiquement, la mémoire du syndicaliste André Renard et des grandes grèves de 1960-1961 (*question 6*) est mieux entretenue chez les francophones (62,1 %) que chez les Flamands (52,4 %). Elle est même plébiscitée par près de 7 Liégeois sur 10 (68,6 %).

Enfin, quand il s'agit des provinces belges, 84,3 % des répondants précisent qu'il en existe désormais 10 (*question 7*). Et, cette fois, il n'y a quasiment plus de clivages, ni d'âge ni de régime linguistique. ● D. K.

La Question royale est l'épisode historique le mieux connu des internautes, avec 87,4 % de réponses correctes.

PHOTONEWS/P.LORETTE

●●● On pourrait en déduire que le b.a-ba de notre Histoire est bien maîtrisé. Erreur. Moins de la moitié des répondants (45,9 %) se souviennent que, le 21 juillet 1831, Léopold Ier a prêté serment (*question 2*). Une honte, alors qu'on fête les 175 ans de la révolution belge? On trouve seulement une claire majorité de bonnes réponses chez les plus de 65 ans (59,8 %). Mais c'est l'exception qui confirme la règle: les questions liées à la

Drapeau et hymne brabançons

«Fiers Brabançons, peuple de braves (...) Ton saint drapeau pour jamais est planté(...)» Dans une mouture de septembre 1830, la *Brabançonne*, dont la version officielle remonte à l'entre-deux-guerres, fait directement référence au drapeau brabançon. L'hymne national a été composé par le Flamand François Van Campenhout et écrit par un idéaliste français, Louis Jenneval, épris de liberté et mort au combat à Lierre le 18 octobre 1830, puis réécrit plus tard par le Liégeois Charles Rogier. Au lendemain de la représentation de *La Muette de Portici* au théâtre de la Monnaie, on avait d'ailleurs d'abord chanté *La Marseillaise* et hissé le drapeau français, à l'hôtel de ville de Bruxelles. Symbole de l'idée révolutionnaire, ce dernier a toutefois été vite remplacé par le drapeau de la Révolution brabançonne (1789), aux couleurs rouge, jaune et noir placées dans le sens horizontal. Ce n'est qu'en 1831 que le gouvernement provisoire décide de placer les couleurs verticalement avec le noir à la hampe. Sans doute pour éviter toute confusion avec le pavillon rouge, blanc, bleu néerlandais. Mais, jusqu'en 1838, les deux dispositions, horizontale et verticale, des couleurs nationales ont subsisté. ● D. K.

L'HISTOIRE DE BELGIQUE, 1950

Jusqu'en 1838, le drapeau brabançon a fait concurrence au drapeau belge.

(1) Le sondage a été réalisé par Internet entre le 15 et le 21 février 2005 auprès de 3 217 néerlandophones et 884 francophones. Dans ce panel, les moins de 18 ans (0,6 %) et les 65 ans et plus (5,2 %) sont sous-représentés. Parmi les 18-64 ans, les plus nombreux sont les 45-54 ans (26,6 %). Une forte majorité des sondés sont diplômés de l'enseignement supérieur (67,1 %). Médiapoll est une méthode de sondage par Internet qui interroge régulièrement ses panélistes sur des sujets relatifs à l'actualité, aux médias ou à la publicité. Si vous souhaitez donner votre avis au travers de ces enquêtes, vous pouvez vous inscrire à l'adresse www.mediapoll.be. Les résultats complets de ce sondage sur l'Histoire sont accessibles, en format Excel, sur le site www.levif.be.

[13] KLEIN D., « Qu'a-t-on fait de l'Histoire de Belgique ? », in *Le Vif L'Express*, 4 mars 2005, pp. 59-60.

Coup de sonde

7/10 en Histoire

Plus de 1 internaute belge sur 2 ignore ce que commémore le 21-Juillet. Les sujets liés à la monarchie sont pourtant mieux maîtrisés que ceux portant sur les questions communautaires

Fins connaisseurs de leur Histoire, les Belges ? Selon le sondage effectué par Mediapoll/Le Vif/L'Express, environ 70 % des répondants ont bien en tête quelques notions clés sur le pays depuis son indépendance. Mais il s'agit d'un simple coup de sonde réalisé auprès d'internautes. Parmi lesquels, des diplômés de l'enseignement supérieur, surreprésentés, ont peut-être pris le temps de consulter encyclopédies et manuels (1). Il n'empêche: ce baromètre met en évidence des tendances. Plus on est âgé, mieux on connaît l'Histoire. La fracture des générations semble surtout opposer les moins de 35 ans à leurs aînés. La faute à l'enseignement rénové ? Plus surprenant, peut-être, il n'y a guère de clivage communautaire. Les répondants flamands font presque aussi bien que les francophones, même si plusieurs questions portent sur des personnalités wallonnes.

Ainsi, 85,9 % des internautes savent que les Hollandais régnaient sur la Belgique avant 1830 (*question 1*). Si, avec 78,3 % de bonnes réponses, les moins de 18 ans doivent le respect aux plus de 65 ans (score de 95,3 %), ils font jeu égal et même un peu mieux que les jeunes adultes de 18 à 34 ans (76,5 %). Au niveau géographique, un peu bizarrement, les Flamands sont un peu moins nombreux à se souvenir de cette tranche d'histoire néerlandaise (83,9 %) que les francophones (93,1 %).

•••

Testez vos connaissances

Voici le questionnaire soumis aux sondés. Comment y auriez-vous répondu ? Nous avons indiqué le pourcentage de réponses correctes.

1 Qui régnait sur la Belgique avant la révolution de 1830 ?
(85,9 % de bonnes réponses)
- Les Hollandais
- Les Autrichiens
- Les Espagnols

2 Notre fête nationale est fixée le 21 juillet. Pourquoi ?
(45,9 % de bonnes réponses)
- C'est ce jour de 1830 que la représentation de la *Muette de Portici*, à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie, déclenche l'insurrection belge contre le gouvernement de Guillaume Ier
- C'est ce jour de 1830 que le Congrès national a proclamé l'indépendance du peuple belge
- C'est le jour de 1831 où Léopold Ier a prêté serment

3 Le Congo a été une colonie de la Belgique. Avant, ce pays a été…
(78,4 % de bonnes réponses)
- La propriété privée de Léopold II
- La propriété privée de la Société générale de Belgique
- Un territoire sous mandat de la Société des nations

4 Qui a écrit « Il n'y a pas de Belges » dans une célèbre lettre au roi ?
(57 % de bonnes réponses)
- Le député socialiste Jules Destrée, au début du Mouvement wallon
- François Perin, lorsqu'il était président du Rassemblement wallon
- Hugo Schiltz, quand il était président de la Volksunie

5 Quel souverain est le protagoniste de ce qu'on appelle communément la Question royale ?
(87,4 % de bonnes réponses)
- Léopold II, quand il meurt sans descendance mâle en vie
- Léopold III, dont l'attitude pendant la Seconde Guerre mondiale est critiquée et qui sera finalement pressé d'abdiquer en faveur de son fils Baudouin en 1951
- Baudouin Ier "qui refuse de signer la loi dépénalisant partiellement l'avortement et est déclaré dans l'impossibilité de régner pendant quelques heures en 1990

6 Le nom du syndicaliste André Renard est associé…
(54,5 % de bonnes réponses)
- Au pacte scolaire de 1958
- Aux grandes grèves de 1960-1961 contre la loi unique
- A la formation du POB (Parti ouvrier belge) en 1885

7 Depuis 1995, la Belgique compte…
(84,3 % de bonnes réponses)
- 9 provinces
- 10 provinces
- 12 provinces

Solutions : 1. Les Hollandais – 2. 1831 - 3. Léopold II. - 4. Jules Destrée – 5. Léopold III. 6. Grèves de 1960-1961 – 7. 10 provinces.

Objectif : le but n'est pas de montrer aux élèves leurs faiblesses ; en lisant l'article, ils se rendront compte que beaucoup de personnes se sont trompées dans le test. L'intérêt est surtout de réfléchir à la méconnaissance de l'histoire de notre pays et pourquoi pas, par la suite, de discuter, de débattre de l'importance – ou non – de la connaissance de cette histoire.

- Atelier 3

Mise en situation
lire des documents (trouvés par les élèves ou apportés par l'enseignant) à propos de la Question royale (exemple : articles de presse en annexe).

Consignes
– réaliser individuellement ou en groupe une synthèse sur la Question royale

– par la suite, les différentes synthèses peuvent être présentées aux autres élèves afin d'en déterminer les points positifs et les points négatifs.

Objectif : sera ici évaluée la pertinence des documents trouvés (si les élèves les apportent) ainsi que la rédaction de la synthèse (exhaustivité et pertinence des informations relevées, structure de la synthèse, orthographe, syntaxe[14]).

[14] Chaque enseignant décidera des critères d'évaluation précis en fonction du travail effectué tout au long de l'année.

[Remarque :
Pendant les ateliers 1 à 3, les élèves lisent à domicile le roman d'Armel Job.**]**

- Atelier 4

Consignes
répondre en classe, de manière individuelle, au questionnaire suivant :

1. Avec les notes que tu as prises lors du visionnage de l'entretien d'Armel Job avec Verheggen, réponds aux questions suivantes :
    a. Illustre, grâce au roman *Le Conseiller du roi*, trois des liens qu'Armel Job avait faits avec *Œdipe Roi* de Sophocle.
    b. À quel(s) moment(s) du livre est-il fait référence à un des trois éléments récurrents de l'œuvre d'Armel Job ?
2. Nous avons vu en classe ce qu'était la Question royale. Explique-la en une dizaine de lignes, en faisant des liens avec le roman.
3. Imagine une autre fin en 15 lignes : « Et si Lambert n'était pas mort et qu'il se réveillait dans la forêt. »

[Remarque :
Il existe de nombreuses façons d'interroger une classe à propos d'une lecture. L'élève peut notamment être amené à donner un avis argumenté sur sa lecture ou à se mettre à la place d'un personnage : « Qu'auriez-vous fait ? Comment auriez-vous agi à la place de tel personnage ? »
Dans le cas du roman *Le Conseiller du roi*, la méthode qui a le plus de sens est de poser des questions de compréhension du livre et des questions transversales en lien avec ce qui aura été travaillé auparavant.
De cette manière, l'élève pourra saisir le travail de l'auteur (via son entretien avec Verheggen) et le contexte historique de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la Question royale.**]**

5. La documentation

5.1. Au sujet d'Armel Job

« Entretien avec Francis Matthys », in *La Libre Belgique*, 17 octobre 2007 (disponible sur : www.lalibre.be/culture/livres/armel-job-raconteur-d-histoires-51b895d5e4b0de6db9b0aa19, page consultée le 25 janvier 2015).

Site du Service du livre luxembourgeois : www.servicedulivre.be/sll/fiches_auteurs/j/job-armel.html.

Littérature au présent. Cinquante et un (coffret et DVD), Bruxelles, La Maison d'à côté, 2004.

5.2. Au sujet de la Question royale

KLEIN D., « Qu'a-t-on fait de l'Histoire de Belgique ? », in *Le Vif L'Express*, 4 mars 2005, pp. 59-60.

MESNIL C., *La Question royale. Histoire d'un règne controversé*, 2008 (film documentaire).

Pour aller plus loin :

* sur la Question royale

→ HAVAUX P., « Léopold III, l'impossible réhabilitation », in *Le Vif L'Express*, 29 mars 2013 (disponible sur : www.levif.be/actualite/belgique/leopold-iii-l-impossible-rehabilitation/article-normal-76221.html, page consultée le 25 janvier 2015).

→ GURICKX A., « La Libération engendre la question royale », in *Les Belges, leur histoire...* (en ligne) (disponible sur : www.histoire-des-belges.be/au-fil-du-temps/epoque-contemporaine/regne-de-leopold-iii/la-liberation-engendre-la-question-royale, page consultée le 25 janvier 2015).

→ VERLEYEN M., « La Question royale 1945-1951 », in *Le Vif Extra*, 26 janvier 2010, pp. 32-33.

→ MABILLE X., *La Belgique depuis la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Éditions Crisp, 2003, pp. 37-42.

→ THEUNISSEN P., *1950. Le dénouement de la Question royale, cinq mois qui ébranlèrent la Belgique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1986, p. 207.

→ DUVIEUSART J., *La Question royale. Crise et dénouement, juin, juillet, août 1950*, Bruxelles, Éditions Crisp, 1975.

→ « Arbre généalogique de Léopold III », in *La Libre Belgique* (disponible sur : http://r.llb.be/file/bc/521c917835706c46e23992bc.jpg, page consultée le 25 janvier 2015).

* sur le roman policier

→ GILTAIRE J., « Postface », in JOB A., *Le Conseiller du roi*, Bruxelles, Espace Nord, n° 303, 2013, pp. 301-305.

6. Annexes

Archive du journal *Le Soir*

La pire crise de la Belgique ?[15]

de William Bourton

le mercredi 28 avril 2010

La crise politique actuelle est-elle la plus grave qu'a connue la Belgique ? La question circule. La réponse est d'autant moins simple que l'on ne connaît pas la fin du feuilleton.

Cela dit, l'enchaînement des épisodes mélodramatiques antérieurs (trois démissions de Leterme comme Premier ministre et deux en tant que formateur, tout cela en trois ans) et la gravité des épilogues possibles (ne citons que le risque d'invalidation d'éventuelles élections anticipées organisées sans solution pour BHV) justifient que l'on ose, dès maintenant, la comparaison avec deux montées aux extrêmes de notre histoire politique : la Question royale et le pacte d'Egmont.

La loi de la rue contre la rue de la Loi

« Je crois que la Question royale a été le moment le plus grave, affirme sans hésitation Xavier Mabille, président du Crisp (Centre de recherche et d'information sociopolitiques) et véritable mémoire politique de ce pays*. Mais si je devais en donner un deuxième, je dirais : "Aujourd'hui". »*

Or donc, la Question royale en pole. Pourquoi ? *« La violence,* répond Mabille. *Et puis le fait que l'on était vraiment au bord de la rupture. Notez que nous le sommes peut-être aussi aujourd'hui… je n'ai pas le recul. Mais bon, 50 est quand même le moment, me semble-t-il, le plus grave. C'est par ailleurs peut-être aussi une des choses qui explique la suite… C'est quand même là qu'est né le ressentiment d'une majorité flamande qui ne peut exercer la majorité dont elle dispose. Ce qui est un peu le sentiment en Flandre aujourd'hui, dans le dossier de la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. »*

Le 16 juillet 1951, à la veille d'une marche sur Bruxelles de tous les dangers organisée par ses adversaires, le roi Léopold III abdique en faveur de son fils Baudouin. Pourtant, le 2 mars 1950, 57,68 % des Belges s'étaient exprimés par référendum en faveur de son retour d'exil et en faveur de la reprise de ses pouvoirs constitutionnels (à la Libération, le 20 juin 1944, sans nouvelle du roi, retenu prisonnier en Autriche, le Parlement avait installé son frère Charles à la régence).

Mais ce score apparemment confortable trahissait une cassure dramatique dans l'opinion : 72 % des Flamands avaient dit « oui » à Léopold, contre 48 % à Bruxelles et 42 % seulement en Wallonie…

Meetings, grèves, sabotages, manifestations (avec ce moment paroxystique : quatre manifestants tués par la gendarmerie à Grâce-Berleur le 30 juillet 1950), chute de gouvernements (Eyskens, Duvieussart, Pholien), menace de sécession de la Wallonie… Seize mois durant, la minorité anti-léopoldiste a tenu la rue. Et sous la pression de cette rue essentiellement francophone, le roi a fini par se retirer*. « Cet épisode laissera des traces durables, surtout en Flandre où il se dira que la loi de la rue l'a emporté sur la rue de la Loi*, confirmait l'historien Vincent Dujardin (UCL), dans notre dossier *Saga Belgica* (7 juin 2008). De Standaard *écrira que c'est la minorité francophone qui décide en Belgique. Dans une certaine presse de la droite flamande, on s'interrogera sur la survie de l'Etat belge qui, selon elle, ne présente plus d'intérêt… »*

Le temps des « crapules »

[15] Disponible sur : http://archives.lesoir.be/la-pire-crise-de-la-belgique-_t-20100428-00W6D1.html?query=question+royale&queryand=%22question+royale%22&queryor=question+royale&firstHit=160&by=10&when=-1&sort=datedesc&pos=161&all=638&nav=1 (page consultée le 24 janvier 2018).

Il est une autre crise politique majeure, avec laquelle il est permis de comparer le chaos actuel : l'échec des accords d'Egmont de 1977, qui avaient été précisés à l'occasion des accords du Stuyvenberg, l'année suivante.

Cette grande réforme de l'Etat avait pour but la pacification définitive des problèmes communautaires belges. Rien que cela. Mais le plus extraordinaire c'est que, sous la conduite du Premier ministre CVP, Léo Tindemans, les présidents du CVP (Wilfried Martens), du PSC (Charles-Ferdinand Nothomb), du PSB-BSP (André Cools et Willy Claes), du FDF (Antoinette Spaak et Lucien Outers) et de la Volksunie (Hugo Schiltz) arrivèrent à un accord ! Imagine-t-on aujourd'hui Olivier Maingain et Bart De Wever échanger leur stylo devant les photographes après la ratification d'un grand compromis institutionnel…

L'accord de 78 impliquait une réforme radicale de l'État, avec davantage d'autonomie pour les Communautés, la création de trois Régions semblables ou encore la suppression des provinces. Mais surtout, le pacte prévoyait la scission de BHV. En compensation, les francophones de treize communes de Hal-Vilvorde avaient le loisir de s'inscrire fictivement dans une commune bruxelloise et ainsi de pouvoir voter pour des candidats francophones aux élections. Ils obtenaient également un certain nombre de facilités dans les domaines administratifs, judiciaires, fiscaux.

Son encre à peine sèche, ce pacte historique fut violemment attaqué en Flandre, en raison des concessions accordées aux francophones. Le Conseil d'Etat émit pour sa part un avis négatif sur plusieurs points. De sorte que, le 11 octobre 1978, Tindemans lança à la Chambre son fameux : *« La Constitution n'est pas un chiffon de papier ! »* et s'en alla remettre sa démission au roi.

L'affaire alla très loin. Non tant parce qu'André Cools traita Léo Tindemans de *« crapule »*, mais parce que le coup de Jarnac du CVP provoqua une profonde crise de confiance entre les deux communautés. Un fossé qu'il faudra dix ans pour combler. Au fond, malgré les avancées institutionnelles futures, il ne fut plus jamais question de véritable « Paix des braves » en Belgique ; simplement de rapports de force.

Archive du journal *Le Soir*

Il prétend avoir assassiné Julien Lahaut[16]

de Michelle Lamensch

le jeudi 6 décembre 2007

Histoire

Un témoin anonyme se confiera, le 17 décembre, au magazine *Keerpunt* de la chaîne Canvas

Qui a tué Julien Lahaut, député et président du parti communiste, le 18 août 1950, sur le pas de sa porte, à Seraing ? Après vingt ans d'enquête judiciaire infructueuse, il y eut prescription, en 1970, et, en 1972, la justice liégeoise classa le dossier.

Julien Lahaut fut surtout connu pour avoir crié *« Vive la République ! »* lors de la prestation de serment du roi Baudouin, le 11 août 1950. À l'occasion de la question royale, ce résistant s'était opposé avec acharnement au retour de Léopold III sur le trône.

Le 17 décembre, le magazine *Keerpunt* de Canvas (seconde chaîne de la VRT) donnera la parole (masquée) à un habitant de Hal qui prétend être le véritable assassin du chef communiste. Il s'agirait du second tireur, membre du commando de quatre personnes (et non de trois, donc) qui

[16] Disponible sur : http://archives.lesoir.be/histoire-un-temoin-anonyme-se-confiera-le-17-decembre-_t-20071206-00E2EH.html?query=question+royale&queryand=%22question+royale%22&queryor=question+royale&firstHit=200&by=10&when=-1&sort=datedesc&pos=208&all=638&nav=1 (page consultée le 24 janvier 2018).

s'est présenté au domicile de Julien Lahaut pour l'assassiner. Le premier tireur supposé étant François Goossens, connu sous le nom de code « Adolf », identifié après le classement du dossier.

Plusieurs députés Écolo-Groen ont proposé à la Chambre de créer une commission d'enquête visant à faire la clarté sur cet assassinat. Ils invoquent une pétition circulant au sud du pays et désirant faire la lumière sur cet assassinat politique.

Les travaux parlementaires ad hoc rapportent que, le 18 août 1950, Julien Lahaut venait de terminer son repas lorsque deux hommes – un grand, qui se présenta sous le nom de Hendrickx, et un petit – ont sonné à la porte et demandé à parler au « camarade ». Lahaut se présenta à eux. Le grand pointa sur lui un colt 45 et fit feu à trois reprises. Les meurtriers s'enfuirent ensuite en voiture vers Plainevaux.

En 1982, la RTB programma une série produite par Maurice De Wilde sur l'« Ordre nouveau ». Sur base des révélations qui y furent faites, les historiens Rudi Van Doorslaer et Étienne Verhoeyen retracèrent le parcours d'un certain « Adolf » et d'un certain Verbruggen, tous deux signalés, dès septembre 1950, comme suspects par la Sûreté de l'État. Mais ces deux personnes ne furent jamais interrogées au cours de l'enquête.

D'après le réalisateur de l'émission de Canvas, Philippe Ghyselbrecht, le témoin anonyme, second tueur potentiel, en aurait eu assez de constater que le chef du réseau s'était vanté d'avoir été le seul à avoir assassiné Julien Lahaut.

Archives du journal *Le Soir*

Et là, le Titanic frôla l'iceberg[17]

de Pierre Bouillon

le samedi 7 juin 2008

Le 10 mai 1940, Hitler lâche sa meute sur la Hollande, le Luxembourg et la Belgique. Nos défenses s'éboulent les unes après les autres. Bien vite, le soldat belge se retrouve le dos à la mer. Le 25 mai, une délégation du gouvernement rencontre le Roi à Torhout, au château de Wynendaele. Il est 5 h du matin. En dépit du soutien des Anglais et des Français (appelés à la rescousse le 10 mai), la défaite est inéluctable. Léopold III apparaît « défait, échevelé, tragique, crispé » (1). Et c'est la rupture. Les ministres jugent que le Roi doit quitter le pays et poursuivre le combat aux côtés des Alliés. Mais le Roi refuse. Et ses ministres sont prévenus qu'il les désavouera s'ils poursuivent la lutte en Angleterre. Le Premier ministre Hubert Pierlot a demandé : « Ce gouvernement, qui continuera la guerre, sera-t-il le gouvernement du Roi ? » Léopold a répondu : « Non. Ce gouvernement sera nécessairement contre moi. »

Tout est dit. Le 27 mai, et contre l'avis de ses ministres, le Roi hisse le drapeau blanc. La « reddition sans conditions » exigée par les Allemands est effective le 28 mai à 4 h du matin. Le même jour, repliés à Paris, Pierlot et ses ministres constatent que le Roi « est sous le pouvoir de l'envahisseur » et qu'il est dès lors dans « l'impossibilité de régner ». À la radio, Pierlot déclare : « L'acte que nous déplorons (la capitulation, NDLR) est sans valeur légale. Il n'engage pas le pays. » Le 31 mai, à Limoges, des ministres et des parlementaires accusent Léopold de « trahison » – le Roi ne le pardonnera jamais.

[17] Disponible sur : http://archives.lesoir.be/saga-belgica-13-30—et-la-le-titanic-fr%F4la_t-20080607-00GDM2.html?query=question+royale&queryand=%22question+royale%22&queryor=question+royale&firstHit=190&by=10&when=-1&sort=datedesc&pos=190&all=638&nav=1 (page consultée le 24 janvier 2018).

Les ministres belges continueront la lutte à Londres. Le Roi, lui, s'est constitué prisonnier. Il est assigné à résidence à Laeken.

Le 19 novembre 1940, Léopold rencontre Hitler à Berchtesgaden. Le Roi évoque notamment le sort des prisonniers de guerre, la situation alimentaire du pays. Résultat ? Néant. Mais cette rencontre sera au cœur de la Question royale, tout comme la capitulation : « Les partisans du Roi mettront en avant son souci de préserver le sang des soldats, de partager le sort des Belges, de veiller sur eux, dit Vincent Dujardin. Ses adversaires diront que l'entretien montrait une fois encore que le Roi ne se trouvait pas du côté des Alliés. »

En restant au pays, le Roi a suscité la sympathie du peuple. Elle s'étiole le 7 décembre 1941 quand le cardinal Van Roey fait lire ce mot à la messe : « Nous sommes autorisé à vous faire part d'une nouvelle importante : Sa Majesté le roi Léopold III a contracté mariage avec M^{elle} Mary-Lilian Baels. Nous avons eu l'honneur de bénir le mariage selon les formes de l'Église le 11 septembre. » L'effet ? Désastreux, surtout au Sud où tant de femmes attendent un mari ou un fils (le prisonnier de guerre flamand, lui, est revenu au pays). Le Roi « veuf et prisonnier » forçait la compassion (2). Là, il se dit qu'à l'heure où le pays souffre, il l'a belle et roucoule…

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie. Le 7 juin, les Allemands embarquent le Roi en Allemagne, puis en Autriche. Le 3 septembre, Montgomery libère Bruxelles. Le 20, comme le gouvernement est sans nouvelle du Roi, le parlement installe son frère Charles à la régence. Le 7 mai 1945, les Américains délivrent Léopold en Autriche. Le parti social-chrétien (dit désormais PSC-CVP) souhaite son retour (3). Socialistes, communistes et FGTB exigent l'abdication, comme de nombreux libéraux francophones. Bilan : le Roi s'exile en Suisse. Et là, on tergiverse. Léopold refuse de s'effacer. Et déclare le 14 juillet qu'il rentrera au pays s'il est organisé une consultation populaire – ce que refusent PSB et communistes. C'est le blocage.

La neutralité du Roi avait été lue comme de la complaisance à l'égard de l'Allemagne – accusation qu'enflamme un entourage royal réputé ultra-conservateur. Le camp anti-Léopold trouvera encore du grain à moudre dans le Testament politique que le souverain a rédigé en 1944. « Sa plus grosse erreur de jugement », dit Vincent Dujardin. Elle coupera définitivement les fils. Ce qui fâche, dans le texte, c'est ce qu'on lit et ce qu'on ne lit pas. Ce qu'on lit : le Roi exige « réparation » à ce « gouvernement (de Londres) jetant gratuitement l'opprobre sur son souverain. Des ministres se sont permis de proférer précipitamment des imputations de la plus haute gravité contre la conduite de notre armée et les actes de son chef ». Ce qu'on ne lit pas : pas un mot de gratitude à l'endroit de la résistance et des Alliés…

À l'été 1945, isolé, le PSC-CVP quitte le gouvernement d'union nationale laissant le pays au bloc anti-Léopoldiste. En mars 1947, les communistes quittent le navire. Un duo PSB-PSC prend le relais, mené par le socialiste Paul-Henri Spaak, figure de proue de l'anti-léopoldisme. La question royale continue à patiner – socialistes et chrétiens ne s'accordent pas. L'affaire commence à se dégripper en 1949, quand le scrutin écarte le PSB au profit d'une majorité de chrétiens-libéraux.

On décide alors de lancer cette consultation populaire que refusait la gauche.

Elle se déroule le dimanche 12 mars 1950.

Question : « Êtes-vous d'avis que le roi Léopold III reprenne l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels ? » Réponses : 2.933.302 oui (57,68 %) et 2.151.881 non (42,32 %). Le oui récolte 72 % en Flandre, 48 % à Bruxelles, 42 % en Wallonie. Le pays est plié en deux (4).

Cadrée par l'Eglise et le PSC-CVP, la Flandre a pris fait et cause pour ce Roi haï en Wallonie. Spaak dira : « Ce n'est pas divisés que nous sommes, c'est affreusement déchirés ! »

Le Roi avait annoncé qu'il conditionnait son retour à l'obtention d'une « majorité indiscutable ». L'a-t-il ? Pour le PSC-CVP, il l'a. Au scrutin du 4 juin 1950, il obtient la majorité absolue. Il a

désormais les coudées franches. Le 20 juillet, il lève « l'impossibilité de régner » qui frappe le Roi depuis dix ans. Le 22, Léopold est à Laeken. Et les Belges s'enflamment aussitôt, singulièrement à Bruxelles et en Wallonie, mais aussi en Flandre. La grève paralyse le pays. André Renard (FGTB) jette son syndicat dans la bataille. On manifeste partout. Au Sud, en brandissant des « Léopold fasciste ». Au Nord, pour exiger son retour. Et quand, à Bruxelles, des anti-Léopoldistes (généralement Wallons) croisent des Léopoldistes (généralement Flamands), on en vient aux mains. Lu dans le *Soir* : « Le cortège des Gantois, venant pour déposer des fleurs au palais de Laeken, est accueilli à coup de pierres et de tessons de bouteille. » Les gendarmes chargent sabre au clair. Le 27 juillet, Renard menace : « La grève sera générale et illimitée. Nous laisserons noyer les charbonnages et se produire des éboulements. À partir d'aujourd'hui, les mots résolution et insurrection auront pour nous un sens bien défini » (5). On en voulait au Roi – même pas à la monarchie. Et c'est le régime qui tangue ! Une cinquantaine d'attentats à l'explosif visent les voies de chemins de fer et les centrales électriques. Le 29, de Liège, fuse la menace de convoquer des états généraux pour engager la Wallonie dans la sécession. Le Roi, lui, serine qu'il doit tenir compte de l'opinion flamande. Le 30, la gendarmerie abat quatre personnes à Grâce-Berleur. Spaak accroche le Premier ministre Jean Duvieusart : « S'il n'y a pas de solution dans les 36 h, nous balayerons votre Roi, sa famille, avec toute sa boutique et son bataclan ! » (croisant un journaliste anglais, Spaak parle d'une « histoire de fous » et autorise le journaliste à écrire fou au singulier). Le climat est à l'insurrection. On frôle la rupture. Alors que se prépare une marche sur Bruxelles (annoncée pour le 1er août et dont on craint le pire), le Roi, enfin, se met à plier. Ne voulant pas jeter son fils dans l'arène sans être sûr que les esprits s'apaisent, il se démettra en deux temps. Le 11 août 1950, Baudouin prête serment comme « prince Royal » ; la promesse de son père d'abdiquer ensuite calme le pays. Le 16 juillet 1951, Léopold abdique. Le 17, Baudouin devient Roi. Bilan de l'épisode ? Vincent Dujardin : « Il laissera des traces durables, surtout en Flandre où il se dira que la loi de la rue l'a emporté sur la rue de la Loi. Le "Standaard" écrira que c'est la minorité francophone qui décide en Belgique. Dans une certaine presse de la droite flamande, on s'interrogera sur la survie de l'État belge qui, selon elle, ne présente plus d'intérêt. »

(1) *Léopold III et le gouvernement, Les deux politiques belges de 1940*, Jean Stengers, Duculot.

(2) Astrid, première épouse du Roi, est décédée en 1935.

(3) Notons que trois hommes clés du PSC sont opposés au retour : Frans Van Cauwelaert, président de la Chambre, August De Schrijver, président du parti, et Gaston Eyskens, Premier ministre.

(4) Par provinces : Limbourg (83 % de oui), Flandre-Occidentale (75 %), Fl.-Orientale (72 %), Anvers (68 %), Luxembourg (65 %), Namur (58 %), Brabant (50,1 %), Hainaut (44 %), Liège (42 %). Sur 30 arrondissements, 20 ont dit oui. Sur les 13 arrondissements wallons, 9 ont dit non.

(5) André Renard, Pierre Tilly, *Le Cri*.

L'avis de Léopold III[18]

de Pierre Bouillon

le samedi 7 juin 2008

TESTAMENT

Dans son testament de 44, il écrit : *« Après une longue période d'inégalités et d'injustices, nos populations flamandes ont résolu de mettre un terme aux brimades d'une minorité dirigeante égoïste et bornée qui se refusait à parler leur langue et à participer à la vie du peuple. L'incompréhension du Parlement et la lenteur des gouvernements à satisfaire ces aspirations ont exaspéré les revendiquants. Certains en sont venus à vouloir se séparer des Wallons et à maudire la Belgique. Il en est résulté une réaction wallonne dont il serait dangereux de méconnaître la portée. »*

Archive du journal *La Libre Belgique*

De 1831 à 1993, sept serments jalonnent notre histoire (extrait)[19]

de Paul Vaute Publié

le dimanche 21 juillet 2013

Léopold III, en pleine crise

(23 FÉVRIER 1934)

« *La dynastie belge est au service de la nation. J'ai la ferme volonté de ne jamais l'oublier… Je me donne tout entier à la Belgique. La Reine m'assistera de tout son cœur. »*

Tragédie. Une nuit seulement sépare le jour des funérailles du roi Albert Ier de celui où Léopold III accomplit sa prestation de serment face à l'hémicycle parlementaire. C'est à cheval, sous un grand soleil d'hiver, qu'il s'est rendu, acclamé par la foule, de Laeken au palais de la Nation. Une fois à l'intérieur, entend-il les cris des élus communistes Joseph Jacquemotte et Julien Lahaut proclamant *« Vive la République »* ? Ils sont vite noyés sous les vivats des autres parlementaires. Le nouveau chef de l'État peut compter sur un très large appui, à l'heure où la Belgique est frappée de plein fouet par la crise économique et l'instabilité politique, sans parler des menaces qui commencent à peser sur la paix en Europe. Les Chambres réunies font une longue ovation au cours de laquelle des témoins voient des ministres socialistes pleurer de joie. Le discours du Souverain, prononcé dans les deux langues – une première –, a fait référence à son épouse et aussi à ses enfants qui seront élevés *« dans l'amour de la Patrie »*. Cet accent mis sur la dimension familiale de la royauté est un héritage du règne d'Albert Ier, pratiquement absent sous les règnes précédents.

Charles, **régent : « Sauver le brol »**

(21 septembre 1944) *« J'aspire à l'heure où nous Le verrons, Lui aussi libéré… »*

Intérim. Il sera là pour *« sauver le brol »*, selon son expression. La Belgique est libérée mais Léopold III a été déporté en Allemagne alors que le monde politique et l'opinion se déchirent à son propos. En cas d'impossibilité de régner, la Constitution prévoit la possibilité d'une Régence. Et

[18] Disponible sur : http://archives.lesoir.be/saga-belgica-13-30—et-la-le-titanic-fr%F4la_t-20080607-00GDM2.html?query=question+royale&queryand=%22question+royale%22&queryor=question+royale&firstHit=190&by=10&when=-1&sort=datedesc&pos=190&all=638&nav=1 (page consultée le 9 décembre 2014).

[19] Disponible sur : www.lalibre.be/actu/belgique/de-1831-a-1993-sept-serments-jalonnent-notre-histoire-51eb756c35701ebc40220fcf (page consultée le 9 décembre 2014).

pourtant, ce n'est qu'après deux tours de scrutin qu'une majorité se dégage aux Chambres réunies pour la confier au frère cadet du Roi, la fraction républicaine du groupe socialiste ayant fait un baroud d'honneur. Le lendemain, le prince Charles vient prêter serment, vêtu de son uniforme de colonel des Guides. Dans son discours, élaboré et relu par son entourage et Paul-Henri Spaak, alors aux Affaires étrangères, il souligne le caractère transitoire de son rôle, ajoutant que *« nous devons accueillir tous les concours, d'où qu'ils viennent, et ne repousser que les mauvais citoyens, sur lesquels une juste répression doit s'abattre »*. À l'artiste peintre Alfred Bastien qui le félicite après sa prestation, le Prince répond par une boutade qui est aussi l'expression d'une inquiétude : *« Oui, je suis comme un aviateur poursuivi par la DCA, je ne vois pas encore bien comment je vais atterrir. »*

Baudouin, contre son gré

(17 JUILLET 1951)

« L'union de toutes les forces du pays et la compréhension mutuelle de nos deux cultures nationales rendront possible le développement constant du patrimoine matériel et moral de la Belgique. »

Crise. Cas unique à ce jour dans notre histoire dynastique : Baudouin a prêté deux fois serment. La première fois, ce fut comme Prince royal, le 11 août 1950, après le dénouement de la crise liée au retour de Léopold III et en application de l'accord par lequel celui-ci déléguait ses pouvoirs à son fils. C'est au cours de cette cérémonie que fut lancé le retentissant « Vive la République ! » attribué erronément à Julien Lahaut mais provenant bien du groupe communiste dont il était le chef. Rebelote l'été suivant, le 17 juillet 1951 – sans incident cette fois –, pour devenir le cinquième Roi des Belges, le quatrième ayant abdiqué la veille. En 1950 comme en 1951, que ce soit en saluant la foule massée sur les trottoirs ou lors des courtes apparitions au balcon du Palais royal, Baudouin a conservé le même visage grave, sans sourire une seule fois. Non pas parce qu'il était un « Roi triste », comme le voudra une légende tenace, mais bien parce qu'il ne voulait pas être roi… à ce moment-là. Son père s'était résigné à l'abdication pour calmer les esprits. Lui la ressentait comme une injustice. *« J'espère*, déclara-t-il, *qu'avec mon gouvernement, j'arriverai à faire régner la concorde entre les Belges. »*

Découvrez l'offre didactique de la collection sur l'espace pédagogique du site

www.espacenord.com !

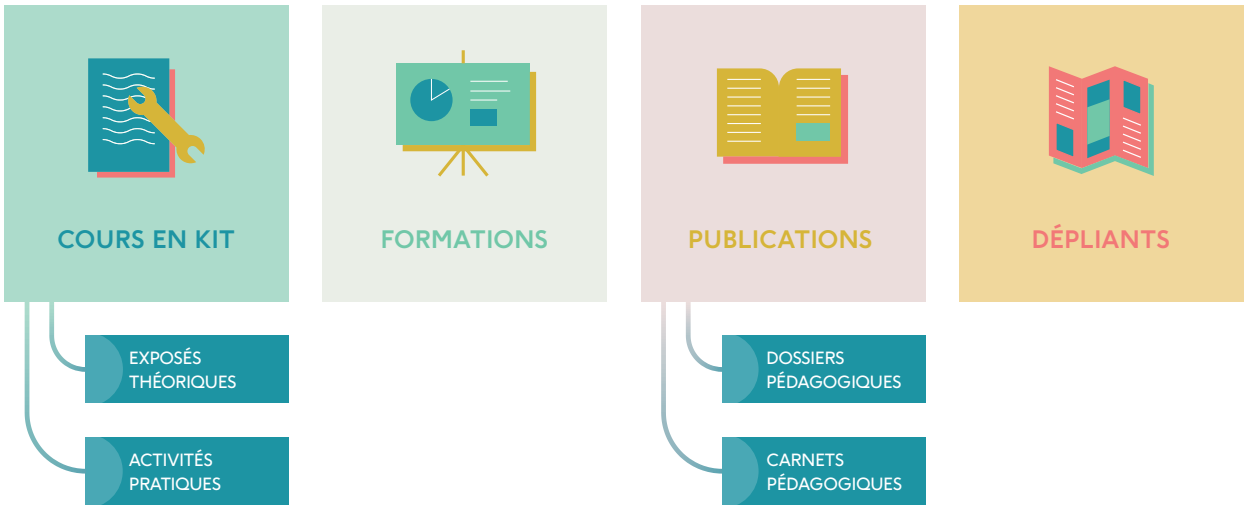

Des outils téléchargeables **gratuitement** à destination des professeurs de français du secondaire.